

# DIPLÔMES, POSTES, SALAIRES, STATUTS SONT DANS LE COLLIMATEUR DU MINISTRE

## LES PERSONNELS NE DÉSARMENT PAS

### LA MOBILISATION AMORCÉE PAR LA GRÈVE DU 26 JANVIER SE POURSUIT

Au collège Evariste Galois à Nanterre (92), qui subit la baisse de 20,3 h dans la DHG, les personnels étaient de nouveau en grève à la reprise, suite à plusieurs jours de grève avant les vacances. Le SNFOLC était présent à l'audience avec l'IA-DASEN le 9 mars. Au collège René Caillet de Saintes (17), suite à l'heure d'information syndicale FO, la DHG a été rejetée au CA, tout comme dans des centaines d'établissements. Les propositions des IA-DSDEN, celles des recteurs, sont elles aussi rejetées. Les personnels avec la plupart du temps leurs organisations syndicales adoptent des motions qui demandent « de créer des postes de titulaires, [...] pour diminuer les effectifs » et « d'abroger les réformes » et « retirer les projets de réforme qui dégradent les conditions de travail ». Dans les académies de Bordeaux et Montpellier, des rassemblements ont été décidés pour le 10 mars en direction des responsables académiques. Partout, le SNFOLC est à l'initiative pour réunir les personnels et les aider à défendre leurs revendications.

### SALAIRES ET MISSIONS : AUCUNE CAUTION DONNÉE AU GRENELLE. LES PERSONNELS DEMANDENT L'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE TOUT DE SUITE SANS CONTREPARTIE

« C'est au mois de mars qu'on va pouvoir préciser certaines choses. Il y a des augmentations qui ont déjà eu lieu comme la prime informatique mais aussi la prime d'attractivité pour les enseignants jeunes qu'ils verront à partir de mai » a déclaré dans les media, le ministre J-M Blanquer le 2 mars. Mais la prime informatique ne représente que 12,50 euros par mois, soit même pas un abonnement internet et de nombreux personnels en sont exclus (comme les CPE et les professeurs documentalistes).

Quant aux enseignants jeunes, la prime ne sera que de 100 euros mensuels dégressifs ne comptant pas pour la retraite, à l'inverse des 183 euros d'augmentation indiciaire arrachés par les soignants à l'été 2020. Aucune organisation syndicale n'a voté pour ce décret lors du comité technique ministériel, le 25 février. Le ministre garde le cap de son Grenelle, comprenant le gel du point d'indice ad vitam et la dissolution des missions devant s'appliquer au « professeur du XXI<sup>ème</sup> siècle », professeur « mixte », selon le terme utilisé à plusieurs reprises dans les synthèses du Grenelle, soit un enseignant à cheval sur plusieurs missions (enseignement, direction et premier degré). Les mesures contenues par le Grenelle s'inscrivent pleinement dans les déclarations du ministre B. Le Maire, ministre de l'économie, le 2 mars au sénat : « les réformes structurelles doivent [...] permettre d'assurer le remboursement de notre dette ».

### BACCALAURÉAT 2021 : 4,5 HEURES D'EXAMEN TERMINAL EN JUIN ET DES ÉCONOMIES SUBSTANTIELLES, LE COVID A BON DOS !

L'épreuve de philosophie et le « grand oral » de J-M Blanquer représentent ce qu'il reste d'épreuves terminales du baccalauréat 2021. Le reste étant passé en contrôle continu, le ministre économise cette année 1,5 milliards d'euros habituellement dépensés au titre de l'organisation des épreuves et des coûts de correction (170 000 correcteurs sont mobilisés habituellement pour un coût de 80 euros/élève). Comment ne pas y voir en plus de la destruction du premier grade universitaire, une mesure d'aubaine avec une économie budgétaire plus que conséquente ?

### AESH ET AED : LEUR PRÉCARITÉ PRÉFIGURE LA POLITIQUE RH QUE LE MINISTRE VOUDRAIT IMPOSER À TOUS

Salaires très bas, soumission au contrat, missions « souples », chantage au non-réemploi, absence de perspective, contrats parfois très courts pour les AED et PIAL pour les AESH, ces personnels n'en peuvent plus de leur précarité. Ils s'organisent avec les autres personnels et avec le soutien de leurs syndicats pour obtenir un vrai statut protecteur et un vrai salaire. Ils ont participé à de nombreuses grèves, notamment le 10 novembre et 26 janvier. Les PIAL, au moyen des accompagnements mutualisés, font que là où un AESH était nécessaire pour suivre un élève, le même AESH peut maintenant en suivre trois en même temps. L'affectation en PIAL contraint les AESH à devoir changer d'affectation au jour le jour, à voir leur emploi du temps modifié sans cesse, au détriment de plus de la qualité de l'accompagnement des enfants. La « souplesse » est le maître mot de la politique RH que le ministre voudrait élargir aux enseignants afin de réaliser des économies structurelles. Exit le carcan que représentent les règles nationales statutaires, il faudrait se soumettre aux exigences locales toujours plus fortes. Les personnels disent non au ministre et poursuivent leur mobilisation. La FNEC FP-FO les soutient totalement.

### LE REFUS DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE NE FAIT QUE CROÎTRE

Pour le gouvernement, il faut poursuivre et aggraver la casse de l'École de la République, en finir avec les Statuts et tous freins aux économies budgétaires : tout doit y passer, baccalauréat, disciplines nationales, postes, statuts, augmentations de salaires. Mais aux antipodes de la politique gouvernementale se dresse le refus qu'ont exprimé les grévistes le 26 janvier, les manifestations, les délégations de personnels à tous les niveaux qui se multiplient.

C'est maintenant qu'il faut agir ! Le SNFOLC soutient les rassemblements et toutes les initiatives à tous les niveaux et appelle à poursuivre les HIS, les AG, les prises de position en défense du baccalauréat, des postes, des statuts, de la liberté syndicale.